

Conférence de presse du 12/06/2020

Municipales Montpellier 28/06/2020



**COEUR
ECOLOGIE
DEMOCRATIE**



Notre constat :

1. Le coût de l'inaction est énorme :

- commerces en péril,
- familles qui tombent sous le seuil de pauvreté,
- indépendants précarisés,
- fermetures d'entreprises en cascade,
- etc ...

2. Il faut agir maintenant, vite et de manière massive.



Un plan de relance de
1,135 milliards

**Pour Montpellier
et sa Métropole**



Trois leviers

- 1. Le lancement d'un Fonds public de Relance Économique**
- 2. La création d'un bouclier sanitaire**
- 3. L'instauration d'un soutien municipal d'urgence**



1. Le fonds public de Relance économique



La relance économique : pourquoi ?

Pour sauver les emplois et en créer de nouveaux

- Il s'agit de préserver les emplois qui peuvent l'être et d'en créer de nouveaux en propulsant Montpellier
- D'être avant-gardiste dans la transition écologique.
- C'est uniquement en activant ces deux leviers qu'une sortie par le haut est envisageable pour notre ville.

Pour éviter la catastrophe sociale

- Ce projet sera notre arme anti-chômage, anti-misère, anti-pauvreté.

Pour propulser Montpellier à l'avant-garde écologique

- Notre outil est pensé pour construire l'avenir de notre territoire en mettant la transition écologique au cœur du dispositif



Un Fonds public doté d'un milliard d'euros

DEMARCHE

Il s'appuiera sur une structure publique (SEM : Société d'économie mixte)

Avec comme objectif la dotation d'un milliard d'euros.

Il mobilisera les outils pour aider les entreprises métropolitaines avec comme critère central la défense de l'emploi.

Cet outil financier viendra évidemment compléter les avances remboursables et les garanties bancaires proposées par les dispositifs nationaux et régionaux.

CRITÈRES

Ces aides seront affectées sur la base d'engagements clairs :

1. La sauvegarde ou le développement de l'emploi
2. Un contrôle sur la gestion de l'entreprise
3. Une charte éthique (maîtrise de la rémunération des dirigeants, politique RH, critères environnementaux, engagements de travailler avec des prestataires locaux)



Un Fonds public doté d'un milliard d'euros

QUELLES MODALITÉS D'INTERVENTION POUR CE FONDS ?

- Des investissements en fonds propres dans le capital des entreprises de Montpellier, sous certaines conditions. Avec l'objectif de les aider à passer la crise et de bloquer la hausse du chômage. Un comité d'investissement indépendant sera mis en place.
- Des prêts garantis aux entreprises montpelliéraines lorsque cette option sera préférable
- Des acquisitions foncières : Prise en charge des loyers et rachats des murs commerciaux. Investissement dans l'immobilier d'entreprises. Mise à disposition de locaux commerciaux pour faciliter l'implantation de commerces locaux dans l'ensemble des quartiers et villes de la métropole.



Un Fonds public doté d'un milliard d'euros

QUELS SECTEURS PRIORITAIRES ?

LES FILIÈRES EN DIFFICULTÉ

- Les commerçants et artisans locaux
- Le bâtiment

LES FILIÈRES DÉJÀ SOUTENUES

- La viticulture
- La santé
- La silver économie
- Le tourisme
- L'économie numérique

UN DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE SUR LES FILIÈRES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Les énergies renouvelables
- La rénovation du bâti
- L'économie circulaire
- La souveraineté alimentaire et l'agronomie



2. Le bouclier sanitaire



Un bouclier sanitaire : pourquoi ?

La crise du Covid-19 a montré l'absolue nécessité d'investir plus dans nos infrastructures de santé - notamment dans l'hôpital – mais aussi dans la santé de proximité et la prévention.



Un bouclier sanitaire doté de 100 M€

Un plan d'urgence pour :

- **Moderniser le Centre hospitalier universitaire, dès les deux premières années de mandat.**
- **Ouvrir des Maisons de santé dans les quartiers : faciliter l'accès aux soins dans tous les quartiers et développer des dispositifs de prévention mobile**
- **Soutenir nos EHPAD
(Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)**



Un bouclier sanitaire doté de 100 M€

Quel financement ?

- 50 M€ débloqués au plus vite par un emprunt de la Métropole pour le CHU en complémentarité avec le plan Santé de l'Etat
- 50 M€ en 2021/2022 supplémentaires financés par un autre emprunt métropolitain



3. Le soutien municipal d'urgence



Un soutien municipal d'urgence : pourquoi ?

**La première des urgences, c'est de lutter contre la
pauvreté. Ce sera la priorité de ce début de
mandat.**



Soutien municipal d'urgence : pourquoi ?

**Apporter une aide
d'urgence aux
Montpelliérains : 1 000 €
tout de suite pour les
familles les plus touchées
par la crise (budget
estimé à 25 millions d'€)**

**Appui au secteur
associatif et culturel :
Soutien aux associations
identifiées comme ayant
un rôle social et sociétal
majeur. 10 M d'€ seront
mobilisés.**



Un soutien municipal d'urgence doté de 35 M€

1ère mesure

Une aide d'urgence aux familles :

1 000 € pour les familles les plus touchées par la crise

- Les foyers en dessous du seuil de pauvreté
- Résidant à Montpellier depuis 2 années consécutives (2018 et 2019)
- Les foyers dont les revenus ont baissé d'au moins 30 %
- En lien avec la crise du Covid (Le lien entre la perte de revenus et la crise du Covid devra bien sûr être démontré)
- La période prise en compte sera entre mars et septembre 2020
- L'aide pourrait être reconductible.
- Une exception au cas par cas sera étudiée avec des critères d'aggravation de situation.
- La gestion de la mesure sera prise en charge par le CCAS.
- Estimation 25 millions €



Un soutien municipal d'urgence doté de 35 M€

2^{ème} mesure

Un appui au secteur associatif et culturel :

- Un soutien aux associations identifiées comme ayant un rôle social et sociétal majeur.
- En doublant leurs subventions
- Mobilisation de 10 millions €



Un soutien municipal d'urgence doté de 35 M€

Quel financement ?

Le CCAS sera doté de sommes supplémentaires pour gérer cette mesure sociale

- Les 35 millions estimés seront financés sur le budget de fonctionnement de la ville
- En lieu et place d'autres orientations politiquement non prioritaires,
- Du type communication, frais de fonctionnement etc..
- Sur le budget de fonctionnement nous devons réaliser des optimisations donc des économies
- Les 178 M€ de masse salariale ne seront pas touchés
- Moins de voitures, moins de chauffeurs et une réduction de 10% des indemnités des élus



4. Un financement garanti à fiscalité constante



COEUR
ÉCOLOGIE
DEMOCRATIE

Merci